



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de l'Industrie et du Commerce.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : sécurisation des amendes payées par les boutiquiers

Monsieur le ministre, il m'a été signalé que des agents - pas tous les agents - de votre ministère font chaque jour le tour des boutiques et prennent de l'argent aux boutiquiers sans donner de quittance du trésor public et se partagent ainsi l'argent le soir et cela dans tous les services aussi bien à Dakar que dans les régions. Avez-vous mené une enquête ? Monsieur le ministre, ce problème doit être réglé. Dans cette perspective, avez-vous pensé à une digitalisation du paiement des amendes par les boutiquiers afin de les sécuriser ?

Guy Marius Sagna

Député de la XV^e législature

